

Responsable UE

Lorraine Beuvens

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

8 crédits • 160 points • 120 heures

Prérequis : 2A100 Atelier de l'option

Activité.s d'apprentissage

A3320 - Stage

8 crédits • 160 points • 120 heures • Beuvens Lorraine

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Effectuer une démarche active dans la recherche d'un stage dans un milieu professionnel en lien avec l'architecture d'intérieur
- Intégrer le monde professionnel en s'adaptant au fonctionnement interne de l'entreprise et en collaborant aux projets en cours
- Comprendre et respecter les consignes de travail
- Rédiger un rapport de stage illustré par des photos et/ou plans, dessins

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour ce cours

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.

Objectifs

Effectuer une démarche active dans la recherche d'un stage, dans un milieu professionnel suscitant l'intérêt.

S'ouvrir au monde professionnel : découvrir la structure hiérarchique, les exigences du travail au sein de différentes entreprises ainsi que les relations avec les intervenants extérieurs.

Avoir une réelle expérience de travail confrontant à ses propres compétences.

Faire un choix éclairé au regard d'un projet professionnel qui se dessine.

Contenu

Voir document "Organisation des stages".

En résumé : Les stages seront effectués pendant l'année scolaire, en dehors des heures de cours, au plus tard pour début mai.

Documents à remettre AVANT le début du stage :

- Validation du choix du stage
- Convention de stage
- Analyse de poste (pour les stages en Belgique)

PENDANT le stage :

Tenir à jour le journalier

Documents à remettre APRES le stage :

- Rapport de stage
- Evaluation du maître de stage (yc fiche horaire)

Mode d'évaluation pratiqué

L'évaluation est réalisée par le professeur en charge de la coordination des stages.

Elle tient compte de :

- L'évaluation du maître de stage qui remettra le document «Evaluation» à l'étudiant à la fin du stage.
- La démarche active de recherche du stage (à expliquer lors des rencontres prof/étudiant)
- Les rencontres prof/étudiant (expliquant les recherches, contacts, déroulement...) S'il y a lieu, le contact du professeur avec le maître de stage (téléphonique ou par mail)
- La participation à la séance de partage d'expérience
- Le rapport de stage à remettre à la fin du stage et au plus tard pour début mai (date précise communiquée par mail)

La cotation finale (sur 20) est donnée par le professeur

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours